COMPTE RENDU DE REUNION DE PREPARATION EN MAITRISE D'OEUVRE

MAITRES D'OUVRAGE : SARTHE HABITAT 158, avenue Bollée - 72079 Le Mans Cedex 9 DESIGNATION DE L'OPERATION MAITRE D'OEUVRE **SELARL COUELLIER-VIVIER** PROJET DE REHABILITATION D'UN FOYER EN 36 ZAC Marais Monthéard 1 Impasse René Lebrun 72000 LE MANS LOGEMENTS LOCATIFS ET 4 GARAGES OP 224 e-mail: selarl-couellier-vivier@wanadoo.fr 1 Avenue André Cerisay 72300 SABLE et t.couellier@orange.fr Chantier: 02 .43 .--- .--- . **MAITRISE** D'ŒUVRE N° D'ORDRE DU DATE DE LA REUNION DE 29 MAI 2012 CR 50 **COMPTE RENDU** CHANTIER **TELEPHONE** NOM DU N° **INTERVENANT** Sont MOM e-mail Présents **FAX** REPRESENTANT D Maître d'Ouvrage SARTHE HABITAT 02 43 62 11 60 damien.brisset@sarthe-M. BRISSET X 02 43 62 11 69 habitat.fr COUELLIER- 02 43 78 11 78 Maître d'œuvre SELARL selarl-couellier-M. COUELLIER. T ARCHITECTE **VIVIER. ARCHITECTURE** 02 43 41 31 48 vivier@wanadoo.fr Ordonnancement SELARL COUELLIER-02 43 78 11 78 be.cv@orange.fr M.LE NAOURèS. D X **VIVIER. COORDINATION Pilotage** 02 43 41 31 48 Coordination Ô BE SPS SOCOTEC 02 43 39 90 10 M. MALOBERTI Jean-7,av François Mitterrand 02 43 39 90 19 jacques.maloberti@so 72014 LE MANS cotec.fr 02.41.68.96.55 Contrôleur Technique QUALICONSULT angers.qcs@qualiconsult.fr M DUIGOU 15 Rue du Landreau 02.41.68.96.56 M.SABUREAU 49071 BEAUCOUZE CEDEX 06 48 14 85 38 02 43 75 57 07 BE THERMIQUE **BE BLIN** beblin.didier@wanadoo.fr Mr BLIN 16, rue de Galilée 02 43 75 57 59 72100 LE MANS BE BA Mme.CLAUDEL D. IN3 02 43 85 09 01 In3.cs@wanadoo.fr 67 Bd Winston CHURCHILL 02 43 86 90 65 **72000 LE MANS** VILLE DE SABLE M BESSIERE NUMERICABLE M TRONCHER

01	AMIANTE	МСМ	02 43 88 70 80	mcm.desamiantage@wanad	M. CLAUDON	
•	/ www.uxv	Les Baleines 72550 COULANS SUR GEE	02 43 88 03 34	oo.fr	06 07 99 01 84	
2	GROS-ŒUVRE	DEVAUTOUR ZA Fouquerie 72031 SABLE SUR SARTHE	02 43 95 40 79 02 43 92 15 31	contact@devautour.fr	M DEVAUTOUR M. GERNIGANT 06 35 32 76 82	X
13	COUVERTURE / ETANCHEITE	ROUSSEAU MORDRET ZA lieu dit Préfecture 72650 TRANGE	02 43 88 21 00 02 43 88 21 21	o.chartier@rousseau- modret.fr	M. MARANDOLA 06 17 64 14 93	
04	VETURE	ISOLBAT 13 Allée du bois de l'Orme 41100 SAINT OUEN	02 37 47 74 54	a.lecossier@isolba41.com denis.allice@isolba41.com	M. BRAUN 06 71 50 02 76 M BERTRAND 06 78 11 62 80	X
05	METALERIE SERRURERIE	DABIN ZA Route de la Flèche 72300 SABLE SUR SARTHE	02 43 95 10 65 02 43 92 27 07	sas.dabin@wanadoo.fr	M. LAHAY M RENVOISE 06 73 53 73 65	X
06	MENUISERIE ALUMINIUM	DABIN ZA Route de la Flèche 72300 SABLE SUR SARTHE	02 43 95 10 65 02 43 92 27 07	sas.dabin@wanadoo.fr	M. LAHAY M FERRAND 06 80 65 59 00	X
07	MENUISERIE PVC	LES ZELLES ZAC MARAIS MONTHEARD 72000 LE MANS	02 43 16 05 30 02 43 16 05 34	agence.ouest@leszelles.fr	M CAMBOUT 06 64 06 37 49	X
80	MENUISERIE BOIS	FOURNIGAULT ZIN Rue Thomas Edison 72003 LE MANS CX 1	02 43 24 10 64 02 43 28 80 87	contact@elyssa.fr	M PINEAU 06 21 97 78 03	X
09	PLATRERIE/ ISOLATION	SPPM ZIN Rue Thomas Edison 72003 LE MANS CX 1	02 43 24 10 64 02 43 28 80 87	contact@elyssa.fr	M.HUMBERT 06 22 72 03 59	X
10	ELECTRICITÉ	ANFRAY GIORIA 157 Route de Beaugé 72000 le mans	02 43 52 05 90 02 43 52 00 05	secretariat@anfray-gioria.fr	M LENOIR 06 66 51 02 27	
11	CHAUFFAGE VMC	ANFRAY GIORIA 157 Route de Beaugé 72000 le mans	02 43 52 05 90 02 43 52 00 05	secretariat@anfray-gioria.fr	M LENOIR 06 66 51 02 27	
12	PLOMBERIE SANITAIRE	JOUVET ZA du Vivier 2, 13 Rue Charles Darwin 72700 ALLONNES	02 43 80 57 19 02 43 80 84 75	sa.jouvet-be@orange.fr	M. YAHYA 06 71 77 63 70 M CHABLE 06 08 85 60 22	X
13	CARRELAGE FAIENCE	LANGLAIS ZAC du Cormier 72230 MULSANNE	02 43 50 05 00 02 43 50 05 01	carrelages.virginie@wanado o.fr	M ROUSSEAU 06 26 39 30 29	X
14	SOLS SOUPLES	LUCAS 13, rue E. Chenard 72000 LE MANS	02 43 39 97 40 02 43 39 97 49	lucaslemans@lucas.fr	M RIVET 06 15 75 34 08	X
15	PEINTURE	LUCAS 13, rue E. Chenard 72000 LE MANS	02 43 39 97 40 02 43 39 97 49	lucaslemans@lucas.fr	M RIVET 06 15 75 34 08	X
16	PLAFONDS	ROUSTEAU ZA des Landes 49125 TIERCE	02 43 20 91 31 02 43 20 93 44	sarl.rousteau.roger@wanado o.fr	M. ROUSTEAU	

1 - OBSERVATIONS ADMINISTRATIVES ET DIVERS

Sans contestation écrite sous 8 jours et à compter du présent compte-rendu, les termes de celui-ci seront considérés comme acceptés sans réserves par toutes les parties.

1.1: PLANS DE CHANTIER

PLANS ARCHITECTE

PLANS ARCHITECTE: PRO DCE du 07-07-2010

ETAT ACTUEL

01 - PLAN DE SITUATION

02 - PLAN DE MASSE-COUPES TERRAIN

03 -PLAN REZ DE CHAUSSE

04 - PLAN 1er ETAGE

05 - PLAN 2 ème ETAGE

06 - PLAN 3ème ETAGE

07 - PLAN 4éme ETAGE

08 - FACADES

09 - COUPE DE PRINCIPE

PLANS DCE ETAT FUTUR	PLANS DET ETAT FUTUR	DATE	INDICE
10 - PLAN DE MASSE-COUPES TERRAIN	10 – PLAN DE MASSE-COUPES TERRAIN	15-06-2011	В
11-PLAN REZ DE CHAUSSE	11 - PLAN REZ DE CHAUSSE	15-06-2011	В
12 PLAN 1er ETAGE	12 - PLAN 1er ETAGE	15-06-2011	В
13 PLAN 2ème ETAGE	13 - PLAN 2ème ETAGE	15-06-2011	В
14 - PLAN 3ème ETAGE	14 - PLAN 3ème ETAGE	15-06-2011	В
15 - PLAN 4éme ETAGE	15 - PLAN 4éme ETAGE	15-06-2011	В
16 - FACADES	16 - FACADES	15-06-2011	В

PLAN D'ETUDE PLOMBERIE

01 -PLAN REZ DE CHAUSSE

02 - PLAN 1er ETAGE

03 - PLAN 2 ème ETAGE

04 - PLAN 3ème ETAGE

05 - PLAN 4éme ETAGE

06 - TERRASSE

PLAN D'ETUDE CHAUFFAGE-VMC

01 -PLAN REZ DE CHAUSSE

02 - PLAN 1er ETAGE

03 - PLAN 2 ème ETAGE

04 - PLAN 3ème ETAGE

05 - PLAN 4éme ETAGE

06 - TERRASSE

PLANS ENTREPRISES ET DOCUMENTS

- Tous les plans d'exécution seront transmis au Maître de l'Ouvrage, au Maître d'Oeuvre, et aux entreprises concernées en nombre suffisant et accompagnés d'un bordereau de diffusion, <u>un exemplaire sera laissé sur le chantier.</u>

Le bordereau de diffusion pour chaque envoi de plans devra être envoyé en copie à l'OPC.

N°	Lot	Entreprise	Date	N°	Définitions - Observations
01	AMIANTE	MCM	15-02-2011		Plan de retrait
02	GROS-OEUVRE	DEVAUTOUR	18-05-2011 17-05-2011 30-05-11 12-07-11 18-07-11 27-07-11 26-07-11 22-08-2011 09-09-2011 05-10-2011	BO1 Ind.A BO3 Ind.A BO4 Ind.A BO5 Ind.A BO6 Ind.A BO7 Ind.A NDC1 Ind. A NDC2 Ind. A Schéma N°1 BO1 Ind. B BO2 Ind. A BO3 Ind. B BO1 Ind. C BO7 Ind. C Maj BO7 Ind. C B11 Ind. A B10 Ind. C B11 Ind. A B10 Ind. C B12 Ind. A B30 à B35 A B33 B NDC4 Ind. A B30 à B36 B B01 à B04 ind.D	Fiches produits des matériaux Implantation des massifs et des ouvertures créées au RDC Implantation des ouvertures créées au R+1 Implantation des ouvertures créées au R+2 Implantation des ouvertures créées au R+3 Implantation des ouvertures créées au R+3 Implantation des ouvertures créées au R+3 Principe de renforts ouvertures créées à tous les niveaux types a-b-c-d-e Note de calcul N°1 création ouverture 3.40 dans voile BA ep.15 Note de calcul N°2 création ouverture 1.80 dans voile BA ep.15 Schéma de principe de pose des courettes d'aération Implantation des massifs et des ouvertures créées au RDC Ferraillage des massifs Implantation des ouvertures créées au R+1 Implantation des ouvertures créées au R+1 Implantation des ouvertures - note de calcul N°2 Implantation des ouvertures créées au R+1 Principe de fermeture de balcon au R+4 Principe de balcon au Rdc dalles – poutres – poteaux et blocs coff Implantation des carottages dans les planchers Implantation des carottages dans les planchers Renfort pour trémie de désenfumage Implantation des carottages dans les planchers Plans béton massifs et ouvertures
03	COUV- ETANCHEITE	RM	15-03-2011 15-03-2011 22-03-2011 29-03-2011 05-03-2011	Détail N°2 Détail N°3 Carnet N°1 Ind.A	Renfort pour trémie accès vide sanitaire -Escalier A- Carnet de plan d'exécution et d'implantation des EP + détails techniques Plan N°10 à 15, de 20 à 23, de 30 à 31, de 40à 42 et de 50 à 52 Documentation technique, fiches techniques, déclaration de conformité, fiches sécurité et fiches produit Coupe sur détail d'isolation du vide sanitaire Coupe sur sortie de ventilation (dés en béton) Liaison d'équipements techniques à la toiture terrasse Carnet de plan d'exécution et d'implantation des EP + détails techniques Plan N°10 à 15, de 20 à 23, de 30 à 31, de 40à 42 et de 50 à 52 et 60 Principe d'étanchéité jonction loge / existant. Détail de mise en œuvre des couvertines et du contre-bardage
04	VETURE	ISOLBA	15-03-2011 26-07-2011 04-10-2011	P01 Ind. A P02 Ind. A P11 Ind. A P12 Ind. A P13 Ind. A P13 Ind. A P14 Ind. A n.c. n.c. n.c. n.c. Canet N°1 Ind. A Plans 04-10-11	Coupe de principe sur bardage FUNDERMAX Détail de principe sur départ en partie basse du bardage FUNDERMAX Coupe de principe sur bardage PITERAK Détail de principe sur départ en partie basse du bardage PITERAK Détail de principe sur départ en partie basse du bardage PITERAK Dossier technique Coupe verticale sur appuis bardage FUNDERMAX Coupe horizontale sur tableau système PITERAK Coupe verticale de principe sur linteau PITERAK Principe de calepinage TERREAL PROVISOIRE Principe de calepinage FUNDERMAX PROVISOIRE Principe de calepinage TERREAL PROVISOIRE Proposition 05 Principe de calepinage des vêtures validé par le MO et le MOE Détails et principes de mise en œuvre des différentes vêtures. Principe de calepinage FUNDERMAX ET TERREAL DEFINITIF. Détail sur fractionnement de la lame d'air (bardage brique et composite)
05	METALERIE SERRURERIE	DABIN	24-02-2011 17-02-2011 29-03-2011 29-03-2011 31-05-2011 14-06-2011 21-06-2011	Carnet N°1 DC N°0 Rapport N°1 Réservation A Carnet N°2 Plan N°10 Carnet N°2 P1, P2 et P3 Plan N°11	Plan de calepinage Résille et coupes de principe + détail garde-corps Descente de Charges structure balcons Rapport d'essais d'arrachement des chevilles Réservation porte CIBOX Indice A Plans de principe des balcons rapportés Ossature métallique façade SUD (R+4) Mise à jour du plan de calepinage résille Détails d'accroche de l'ossature des balcons Ossature métallique façade EST (R+4) Détail d'accroche des barres d'appui
06	MENUISERIE ALUMINIUM		05-04-2011 10-05-2011 07-06-2011	Plan N°9A	Dossier technique Plan de réservation des menuiseries acier Indice A Principe de Garde-corps Principe de Garde-corps
07	MENUISERIE PVC	LES ZELLES	12-07-2011	Réservations Carnet N°2	Plan de réservation Maçonnerie, plans de repérage et plans de principe Réservation loges et garages Plans, élévations, avis techniques et certificats menuiseries du RDC
80	MENUISERIE	FOURNIGAULT	24-02-2011	001	Plan de repérage Blocs-portes niveau RDC

	BOIS	ODDM	25-02-2011 25-02-2011 15-03-2011	Carnet N°1	Plan de repérage Blocs-portes niveau 1 Plan de repérage Blocs-portes niveau 2 Plan de repérage Blocs-portes niveau 3 Plan de repérage Blocs-portes niveau 4 Nomenclature des blocs-portes Dossier Technique
09	PLATRERIE/ ISOLATION	SPPM	15-03-2011	11 12 13 14 15	Plan de repérage niveau RDC Plan de repérage niveau 1 Plan de repérage niveau 2 Plan de repérage niveau 3 Plan de repérage niveau 4
10	ELECTRICITÉ	ANFRAY GIORIA		Carnet N°1 Réservation Réservation	Dossier technique électricité Plans d'implantation électrique Plans d'implantation ventilation
11	CHAUFFAGE VMC	ANFRAY GIORIA	20-04-2011 20-04-2011 20-04-2011 21-04-2011 21-06-2011 21-06-2011	EL100 EL400-410-420 EL430-440-450 EL200-210-220 EL230-240-250 EL 400 à 450 EL 200 à 250 LC 300 à 390	Dossier technique Ventilation Plan de réservation plancher haut niveaux Plans implantation ventilation niveau RDC- R+1-R+2 Plans implantation ventilation niveau R+3-R+4 – toiture Plans réservations niveau RDC- R+1-R+2 Plans réservations niveau R+3-R+4 – toiture Plans d'implantation ventilation par niveau Indice C Plans de réservations par plancher Indice 0 Plans d'implantation électrique et plans chemin de câble Indice 0
12	PLOMBERIE SANITAIRE	JOUVET	29-03-2011	Carnet N°1 Réservation EXE 01 EXE 02 à EXE 06	Dossier technique Plomberie Réservation en toiture (Provisoire) Plan d'exécution EU, EV et AEP du vide sanitaire Plans d'exécution EU, EV et AEP par niveau
13	CARRELAGE FAIENCE	LANGLAIS		Carnet N°1 Echantillons	Plan de réservation au RDC Echantillons complémentaires Grés cérame
14	SOLS SOUPLES	LUCAS		Carnet Mat. Réservation A	Carnet matériaux Réservation sols souples
15	PEINTURE	LUCAS	15-03-2011	Carnet Mat.	Carnet matériaux
16	PLAFONDS	ROUSTEAU			

1.2 : DOCUMENTS JOINTS AU PRESENT COURRIER

2 - PREVISIONS DES TRAVAUX, EXECUTIONS, CONFORMITE.

A TOUTES LES ENTREPRISES

LE LOGEMENT TEMOIN EST REPERE COMME ETANT LE T3 N°30 (Bâtiment R+3). TOUTES LES ENTREPRISES DOIVENTS ANTICIPER POUR LES COMMANDES DES MATERIAUX.

TOUS LES LOGEMENTS DU RDC SERONT ADAPTES.

LE NIVEAU +-0.00 EST DEFINI COMME ETANT LA COTE BRUTE DU PLANCHER BAS DU RDC + 10mm.

LES CYLINDRES ET BEQUILLAGES DEFINITIFS DES MENUISERIES PVC ONT ETE POSES LE 14-02-2012. FORMULER UNE DEMANDE DE CLEFS POUR LE BESOIN DES TRAVAUX AUPRES DE L'ENTREPRISE LES ZELLES.

Coordonnées d'intervenants divers

- Le bureau BA est le bureau IN3, 67 Boulevard Winston Churchill, 72100 LE MANS, Tél : 02 43 85-09-01
- Le bureau Fluides est le bureau BLIN, Mr BLIN, 16 Rue de Galilée 72100 LE MANS, Tél : 02.43.75.57.07 e-mail : BE BLIN.didier@wanadoo.fr

Des contrôles d'étanchéité à l'air seront réalisés, toutes les précautions seront prises par toutes les entreprises afin que les bouchements et les calfeutrements soient particulièrement soignés

Les situations pour le mois de JUIN se feront en rendez-vous de chantier le 24 JUIN

LOT 01 – AMIANTE/ Entreprise MCM

Observation

- Sans objet

LOT 02 - GROS OEUVRE /Entreprise DEVAUTOUR

- ATTENTION A LA MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX -TEST D'ETANCHEITE A L'AIR PREVU EN COURS DE CHANTIER.

Travaux

- Nettoyage général de chantier avant la visite du conseil général et de SH le 14 juin.
- NOTÉ AU COMPTE RENDU DEPUIS NOVEMBRE 2011 ET REPETE N REUNION « Au rez-de-chaussée, les vêtures TERREAL et FUNDERMAX passeront derrière les extensions de balcons ; réservation 50mm+ep de la vêture (203 mm FUNDERMAX et 235 mm TERREAL). »
- Percement des ventilations hautes des caves en cohérence avec les éclairages extérieurs : vous rapprocher du représentant du lot électricité avant mise en œuvre.
- Choix de l'enduit des soubassements : FINISTERE de chez PRB. Intervention à programmer.
- Voir pour améliorer la qualité visuelle des sous-faces des dalles de balcon du R+1.
- Préparation des douches à l'italienne au niveau RDC en cours : reste 2 douches à préparer
- Prévoir la mise en œuvre des terrasses du RDC en coordination avec le lot Etanchéité, avant le 1^{er} juin 2012, date d'intervention du VRD de la ville.
- pose des courettes anglaises avant intervention du Lot VRD.
- Mise en œuvre des courettes anglaises à prévoir.
- Mise en œuvre d'un isolant de 6 cm (sans rupture avec le perymax) entre les dalles portées des balcons du Rdc et le bâtiment.
- Coulage des 4 balcons restants en coordination avec entreprise DABIN
- Préparer l'intervention du flocage du vide sanitaire en coordination avec les entreprises JOUVET et ANFRAY GIORIA
- Isolation de la sous face des planchers hauts des caves et des garages

Observations

- L'entreprise DEVAUTOUR mis en place pour le compte de l'entreprise ROUSSEAU MORDRET la valeur de 9 m2 de Pregymax avec un temps de travail de 8 heures
- Les ouvrages devant restés en béton brut seront ragréés en cas d'imperfection.
- Le niveau ⁺.0.00 est défini comme étant la cote brute du plancher bas du Rez-de-chaussée + 10 mm.
- Mise en œuvre d'un isolant à prévoir entre les terrasses du Rdc et les logements.
- Le produit proposé pour l'isolation du vide est validé : Epaisseur mini 11cm.

Modifications

- Les terrasses du RDC seront en béton balayé et non en béton désactivé comme stipulé au CCTP.
- A la demande de l'entreprise DEVAUTOUR : Modification des chambre 5 du T6 N°7 au Rdc.

LOT 03 - COUVERTURE - ETANCHEITE / Entreprise ROUSSEAU MORDRET

<u>REMARQUES</u>

DESORDRE 01 : du fait que les couvertines ne soient pas posées, des infiltrations par capillarité apparaissent dans les logements du R+4.

DESORDRE 02 : du fait de matériaux stockés à même l'étanchéité, celle-ci a été percée et de l'eau c'est infiltrées, entrainant des dégradations dans les logements du R+4.

DESORDRE 03 : du fait que les couvertines ne soient pas posées sur le bâtiment 1, des infiltrations par capillarité entraine la dilatation et la déformation des bâtis des portes d'entrée.

DU FAIT DE NOMBREUX POSTES NON REALISES CE JOUR, L'ENSEMBLE DES DESORDRES MENTIONNES N'EST PAS LIMITATIF.

Travaux à suivre

- Nettoyage général de chantier avant la visite du conseil général et de SH le 14 juin.
- Evacuer l'ensemble de la toiture du bâtiment R+4. Les matériaux sont stockés à même l'étanchéité, les palettes sont emportées par le vent et endommage l'étanchéité, etc... toutes fuites vous sera imputées.
- Finition des EP, profiter des nacelles de l'entreprise DABIN à partir de 17heure celles-ci sont disponibles
- Percement de l'EP de la terrasse de la loge pour permettre l'évacuation sur le terrasson
- Vérifier l'étanchéité de la terrasse R+4 au droit de la sortie EP au dessus du logement 34, des infiltrations dans le logement entraine de nombreuses dégradations, vérifier que l'eau ne c'est pas infiltrée sous l'étanchéité si c'était le cas prévoir un assèchement

- Vérifier l'étanchéité à la jonction de l'édicule ascenseur présence d'humidité en plafond de la chambre du logement 33
- Fourniture et pose des coiffes, présence d'infiltration d'eau en tableaux des menuiseries des logements du bâtiment R+4 façade Ouest ainsi que dans le logement 2 au rez-de-chaussée
- Finir correctement les travaux d'étanchéité, visite de la direction de SARTHE HABITAT et du CONSEIL GENERAL le 14 Juin 2012
- Réaliser la réfection de l'édicule de ventilation : un avenant a été passé pour ces travaux en date du 6 Avril 2012 et ceux-ci n'ont toujours pas été réalisés.
- Mise en œuvre des tôles Larmées en finition des seuils et passages de portes extérieurs.
- Reprendre les bavettes abimées ou mal posées au pourtour du bâtiment (isolation VS) avant mise en œuvre des enduits par le lot gros œuvre.
- Présence d'une fuite dans le bâtiment 3 au niveau d'un fourreau dans le logement N°33 : infiltration importante entrainant des dégâts majeurs.
- Pose des planelles de protection du vide sanitaire à réaliser dès que possible : donner date d'intervention.
- Terminer l'isolation périphérique du VS avant remblayage et coulage des terrasses du RDC en coordination avec l'entreprise DEVAUTOUR.
- Présence de fuite dans le bâtiment 1 : faire une vérification de l'étanchéité de la terrasse.
- Le déversoir entre le bâtiment 1 et la loge est positionné trop haut et est actuellement inutile : voir si possibilité de le modifier.
- Fixer les boites à graviers en terrasse des bâtiments 1, 2 et 3.
- URGENT : Reprendre le trop-plein trop court et poser la descente manquante du bâtiment 2 : donner date d'intervention.
- URGENT : Traitement du joint de dilatation du bâtiment 3 à réaliser par étanchéité armée : donner date d'intervention.
- URGENT : Traitement des joints de dilatation du bâtiment 2 à réaliser par étanchéité armée + isolant et couvertines : donner date d'intervention
- Prévoir la mise en œuvre des ouvrant DAS des lanterneaux de désenfumage après passage du peintre.
- Prévoir la mise en œuvre des dalles du cheminement technique en toitures terrasses après mise en œuvre de la protection par gravillon.
- Prévoir la pose de la protection par gravillon de l'étanchéité des toitures terrasses après passage de tous les corps d'état.

Modifications

- Suivant demande de l'entreprise ROUSSEAU-MORDRET, les dalles des circulations techniques en toiture terrasse pourront être 40x40 au lieu de 50x50 initialement prévues, avec l'accord du bureau de contrôle. Observations

- L'avenant en date du 6 Avril 2012 est validé et transmis à la maîtrise d'Ouvrage.
- La protection mécanique des soubassements isolés sera réalisée à l'aide de planelles KNAUF de 40 cm Choix matériaux

Les RAL des couvertines et du contre bardage sont définis : référence 9006.

LOT 04 - VÊTURE / Entreprise ISOLBA 41

Travaux

- Nettoyage général de chantier avant la visite du conseil général et de SH le 14 juin.
- DE MANIÈRE GENERALE, IL EST DEMANDE A L'ENTREPRISE D'EFFECTUER TOUS LES CONTROLES ET RECTIFICATION NECESSAIRES COMME VU EN REUNION LE 29 MAI 2012, A SAVOIR :
 - . Partie hautes des portes de caves en façade F2 et F4
 - . Angles rentrant (jonction produit FUNDERMAX et TERREAL) en façade F9
 - . Révision générale de l'alignement des joints TERREAL et FUNDERMAX
 - . Manque grilles anti-rongeurs au pourtour de la loge
 - . Remplacer les bardeaux d'angle cassés
 - . Plaque FUNDERMAX de l'entrée à remplacer (l'interphonie est incorporée dans la porte, pas dans le mur)
 - . Révision générale de l'alignement du joint coupe-feu
 - . Revoir l'habillage de la porte du logement T6 N°7
- Finitions à réaliser aux portes d'accès après pose des pré-cadres du menuisier Alu.
- Révision générale de l'ensemble des ouvrages exécutés : linéarité et planéité.
- Revoir la pose du joint coupe feux à l'angle de la façade F4 et F5 au R+3. L'aspect esthétique n'est pas satisfaisant.
- Effectuer tous les travaux d'habillage des tableaux, voussures et habillage des VR
- Laisser en attente le pourtour de la porte d'accès principale du bâtiment : intervention à prévoir après la pose de la porte CIBOX par l'entreprise DABIN.

- Recouper toutes les têtes d'ossatures bois ou métalliques qui dépassent le niveau du relevé d'acrotère l'entreprise ROUSSEAU MORDRET est dans l'impossibilité d'aligner les coiffes
- Finir correctement les habillages des ouvertures du logement témoin, visite de la direction de SARTHE HABITAT et du CONSEIL GENERAL le 14 Juin 2012

Choix matériaux

- -Teinte RAL de l'ensemble des habillages de fenêtres est définir avec le Maitre de l'Ouvrage. Référence 9006.
- Le choix de la vêture N°1 est confirmé : panneaux plans du type FUNDERMAX, référence 0085.
- Le choix de la vêture N°2 est confirmé : bardeaux TERREAL gamme PITERAK SLIM 30 mm Q4.

Observation

- Au rez-de-chaussée, les vêtures TERREAL et FUNDERMAX passeront derrière les extensions de balcons ; réservation 50mm+ep de la vêture (203 mm FUNDERMAX et 235 mm TERREAL).
- Les épaisseurs totales de chaque complexe d'isolation sont définies à 203 mm pour le complexe FUNDERMAX et 235 mm pour le complexe TERREAL.

LOT 05 - METALERIE/ Entreprise DABIN

Travaux

- Nettoyage général de chantier avant la visite du conseil général et de SH le 14 juin.
- Travaux de finition sur les attentes de l'ossature des balcons rapportés : même coloris que l'ossature principale
- Travaux de finition sur les points de fixation de l'ossature des balcons rapportés : même coloris que l'ossature principale
- Raccourcir la structure en partie haute des balcons rapportés en façades F1, F2, F4 et F9; non conforme au plan
- Travaux de finition sur la résille : protéger l'ossature primaire par des caches adaptés.
- Travaux de raccord de peinture sur les gardes corps posés des façades F2 et F4.
- Créer des ventilations basses sur les portes des 2 locaux poubelles, choix des grilles 400*300 validées en réunion le 29.05.2012.
- Fournir les grilles de désenfumage au plâtrier pour mise en œuvre.
- Fournir les chaises métalliques, support des ballons ECS, au plombier dès que possible.(Unité 5)
- Mise en œuvre des balcons rapportés à l'avancement pour le bâtiment 3.
- Travaux d'étanchéité des bacs aciers des balcons à l'avancement pour le bâtiment 3.
- Vu en réunion entre M. Ferrand (DABIN) et le chef de chantier ISOLBA pour la mise en œuvre des habillages de tableaux et voussures facade F5 et F6.
- URGENT : Pose des lisses de garde-corps aux fenêtres modifiées après passage du bardeur (bâtiment 2) ; devis de travaux supplémentaires du 02.02.2012 validé.

Choix matériaux

- Les lisses de garde-corps proposées sont validées.
- La résille sera réalisée suivant le modèle remis type Oxygène en aluminium naturel et sera fixée dans des cadres en aluminium naturel. Le calepinage proposé est validé par le Maître de l'Ouvrage.
- RAL retenu pour l'ossature des balcons rapporté : 7021
- Le RAL définitif retenu pour les garde-corps : 9006 (validé le 08-11-2011 par la Maitrise d'Ouvrage et la Maitrise d'Œuvre)
- RAL retenu pour les éléments des brises soleil : **7021**

Observation

- Le niveau +-0.00 est défini comme étant la cote brute du plancher bas du rez-de-chaussée + 10 mm.

LOT 06 - MENUISERIE ALUMINIUM / Entreprise DABIN

Travaux

- Nettoyage général de chantier avant la visite du conseil général et de SH le 14 juin.
- Pose des pré-cadres des portes d'entrée en façade F9, F5 et F6 pour permettre au bardeur de terminer son intervention. Vu en réunion le 29.05.2012.
- Reprendre la menuiserie Aluminium de la porte d'entrée de loge qui a été fracturée, constaté le 2 novembre 2011. Choix matériaux
- Choix selon nuancier RAL CIBOX pour les portes concernées: Aspect rouille validé par le Maître de l'Ouvrage.
- Le RAL des habillages Aluminium 8016 validé par le Maître de l'Ouvrage.

Observation

- Toutes les entreprises doivent la réception de leurs supports au minimum deux semaines avant intervention.
- Prévoir la fourniture et la pose d'une porte d'entrée provisoire en attente de la pose définitive des portes CIBOX.
- Le niveau +-0.00 est défini comme étant la cote brute du plancher bas du rez-de-chaussée + 10 mm.

Modifications

- Modification des ouvertures sur l'entrée (RDC) et dégagement des circulations communes (R+1 et 2). Pas d'incidence sur les commandes de portes CIBOX.

LOT 07 - MENUISERIE PVC/ Entreprise LES ZELLES

Travaux

- Nettoyage général de chantier avant la visite du conseil général et de SH le 14 juin.
- Poser les vitrages manquants en façade F5. URGENT : Travaux de plâtrerie en cours.
- Vérifier l'étanchéité des menuiseries du R+4 du bâtiment 2 : présence d'infiltration d'eau. Les menuiseries doivent être totalement étanches à l'eau et à l'air.
- Reprendre les menuiseries du R+3 du bâtiment 2 dès que possible (problème de hauteur). Donner vos dates d'intervention.
- Réaliser tous les travaux restants d'habillage et de finition sur l'ensemble de l'opération
- A la demande du lot GROS ŒUVRE, poser les cylindres et béquillages définitifs du bâtiment 3
- Remplacer les vitrages cassés ou abimés

Observations

- Béquillages et cylindres définitifs (bâtiment 1 et 2) posés le 14-02-2012. L'entreprise LES ZELLES a toutes les clefs en sa possession. Fournir les clefs à la demande des entreprises.
- Tous les logements du RDC seront accessibles aux personnes à mobilité réduite : prévoir appareillages et équipements en conséquence.
- AVERTISSEMENT : la réception des supports se fait par écrit et au minimum 2 semaines avant intervention.
- Le niveau +-0.00 est défini comme étant la cote brute du plancher bas du Rez-de-chaussée + 10 mm. Remarques suite à la réunion de chantier du 22-05-2012
- Finir correctement les habillages des menuiseries du logement témoin, visite de la direction de SARTHE HABITAT et du CONSEIL GENERAL le 14 Juin 2012

LOT 08 - MENUISERIE BOIS/ Entreprise FOURNIGAULT

Travaux

- Poser les plinthes avant mise en œuvre du ragréage, comme vu en réunion le 24-04-2012.
- Prendre en compte l'implantation des boites aux lettres avant commande.
- Approvisionner et poser les dormants des portes des gaines palières.
- Logement témoin : pose de champs plats au droit des portes de placards, pose d'éléments de plinthe manquants et travaux divers de finition.
- Pose des placards, des béquillages et buttées de porte dans le logement témoin.
- Pose des huisseries et des dormants dans le bâtiment 2 à l'avancement.
- Mise en œuvre de champs plats, quarts de rond ou joints acrylique au droit des portes de distribution suivant supports.
- Pose à l'avancement des portes palières sans remplissage.
- Prendre en compte les différents supports (cloison Placostyle, Placoplatre collé ou béton) pour la mise en œuvre des bâtis de porte.

Observation

- trappes de visites des gaines techniques seulement dans les logements du Rdc.
- Le niveau +-0.00 est défini comme étant la cote brute du plancher bas du rez-de-chaussée + 10 mm.
- Les béguillages de portes sont validés par le Maître de l'Ouvrage.
- Tous les logements du RDC sont adaptés : prévoir les équipements et appareillages en conséquence. (Validé le 5 avril 2011).

Remarques suite à la réunion de chantier du 22-05-2012

- Finir correctement les travaux de menuiseries intérieures du logement témoin, visite de la direction de SARTHE HABITAT et du CONSEIL GENERAL le 14 Juin 2012

LOT 09 - PLATRERIE / Entreprise SPPM

Modification

- Dans les logements 16/16 et 24/25, déplacer la quille de cloison de la cuisine de 60 cm, vu en réunion le 17-04-2012
- Dans les logements 27, 18 et 9, la porte du dressing est déplacée pour adaptation à la gaine technique.
- Dans le logement N°4, agrandir le coffre entre chambre 01 et salle de bain suivant traçage au sol.

- Modifier l'emplacement de la gaine technique du logement 36, ainsi que dans les logements en dessous comme vu en réunion le 29-11-11.

Travaux

- Encoffrer les poitrails métalliques et reprises structurelles dans le bâtiment 3.
- Mise en œuvre de plaque de BA13 collées manquantes dans la chambre du logement N°27 (R+3, bâtiment 2 suite à la dépose d'un doublage existant)
- Prendre en compte le système de désenfumage pour la mise en œuvre du doublage des circulations. Se rapprocher de l'entreprise DABIN pour dimensionnement et positionnement.
- Intervention en cours pour la mise en œuvre des doublages dans les communs et les circulations du bâtiment 2.
- Préparation des supports à réaliser dans l'ensemble du bâtiment 3 avant intervention du peintre.
- Reprendre les aplombs de toutes les poutres et linteaux créés ou existants.

Observation

- Mis en œuvre des soffites double peau dans les pièces de vie (chambre/salon/séjour) par 2 plaques de BA13 et simple peau dans les pièces humides (cuisine / cellier / wc) par une simple plaque de B13
- Les isolations dans les logements aux droits des murs de refend (au niveau des balcons existants) sont supprimées et remplacés par une plaque de plâtre collée.
- La mise en œuvre d'un habillage et d'un isolant (ne dépassant pas 30 mm posé) est à prévoir pour les retours de tableaux et voussures des portes palières.
- Réservation en retour de tableau des menuiseries pour le Lot PLÂTRERIE de 30 mm validé en réunion le 20 Avril

LOT 10 et 11 - ELECTRICITE-CHAUFFAGE-VMC / Entreprise ANFRAY GIORIA

Modifications

- Dans les logements 15/16 et 24/25, la quille de cloison de la cuisine est déplacée de 60 cm pour positionner tous les équipements de cuisine, vu en réunion le 17 Avril 2012.
- Positionnement des luminaires extérieurs des façades F5 et F6 modifié et validée en réunion le 27-03-2012. Vous rapprochez de l'entreprise DEVAUTOUR pour coordonner la pose avec le percement des ventilations hautes.
- A la demande du présent Lot, la porte du dressing dans les logements 27,18 et 9 est déplacée pour adaptation à la gaine technique.
- Modifier l'emplacement de la gaine technique du logement 36, ainsi que dans les logements en dessous comme vu en réunion le 29-11-11.
- Prendre en compte les modifications faites sur la cuisine du logement 35 et l'appliquer à tous les niveaux à savoir, inverser l'évier et la plaque de cuisson. (vu en réunion le 29-11-11)

- Intervenir de suite pour mettre en place le groupe de ventilation du bâtiment R+4 et mise en service dès que possible les logements fermés manquent de ventilation ce qui entraine des moisissures
- Finir correctement l'appareillage du logement témoin, visite de la direction de SARTHE HABITAT et du CONSEIL GENERAL le 14 Juin 2012
- Logement témoin : finir la pose de l'appareillage compris calfeutrement et bouchement. Etancher à l'air toutes les traversées de VMC, bouchement et calfeutrement de tous les passages de réseaux horizontaux et verticaux par tous les moyens possibles.
- Présenter l'appareillage d'interphonie dans le logement témoin.
- Prévoir la mise en place des caissons de VMC et des réseaux extérieurs le plus tôt possible (mi-mai prévisionnel) pour mise en fonctionnement. (Assainissement des logements).

Observation

- Le choix des bouches de VMC est validé (margue Atlantic)
- Prévoir une détection pour l'éclairage extérieure de la loge.
- Les tuyaux et gaines dans les coffres techniques des logements devront être fixés avec des colliers pour ne pas bouger.
- Hauteur sous faux plafond dans les circulations fixée à 2.25 m.
- Tous les logements du RDC sont adaptés : prévoir les équipements et appareillages en conséquence. (Validé le 5 avril 2011).

LOT 12 - PLOMBERIE / Entreprise JOUVET

Travaux

- Travaux de plomberie à l'avancement dans le bâtiment 2 et 3
- Finir correctement l'appareillage du logement témoin, visite de la direction de SARTHE HABITAT et du CONSEIL GENERAL le 14 Juin 2012

- Bouchement et calfeutrement de tous les passages de réseaux horizontaux et verticaux par tous les moyens possibles : Test d'étanchéité réalisé non valide.
- Terminer les alimentations EF et ECS en vide sanitaire (1 semaine d'intervention restante).

Modifications

- Dans les logements 15/16 et 24/25, la quille de cloison de la cuisine est déplacée de 60 cm pour positionner tous les équipements de cuisine, vu en réunion le 17 Avril 2012.
- Prendre en compte les modifications faites sur la cuisine du logement 35 et l'appliquer à tous les niveaux à savoir, inverser l'évier et la plaque de cuisson. (vu en réunion le 29-11-11)

Observation

- Dans les logements 15,16, 24, 25 les ballons d'eau chaude seront positionné sur des chaises métalliques fournies par l'entreprise DABIN.
- Besoins en GAZ validé le BE BLIN à 195 Kw.
- Hauteur sous faux plafond dans les circulations fixée à 2.25 m.
- Tous les logements du RDC sont adaptés PMR: prévoir les équipements et appareillages en conséquence, à savoir un siphon de sol et la robinetterie pour des douches à l'italienne, attention à l'implantation du lavabo voir avec l'entreprise d'électricité
- Les T2 et T3 des étages seront équipés de bacs de douche et les T4 seront équipés de baignoires (Validé le 5 avril 2011).

LOT 13 - CARRELAGE / Entreprise LANGLAIS

Travaux

- Finir tous les travaux d'habillage et d'étanchéité des douches et des baignoires
- Finir correctement les travaux de faience du logement témoin, visite de la direction de SARTHE HABITAT et du CONSEIL GENERAL le 14 Juin 2012
- Prévoir l'habillage des pieds de douches dans tous les logements.
- L'allège des faïences des cuisines est déterminée à 82 cm par rapport au plancher brut (hors ragréage et revêtement de sol)
- Poursuivre les travaux d'étanchéité des parois de douches et baignoires

Observation

- Supprimer le revêtement en carrelage dans la salle de bains de la loge
- Le niveau +-0.00 est défini comme étant la cote brute du plancher bas du rez-de-chaussée + 10 mm.
- Les T2 et T3 des étages seront équipés de bacs de douche et les T4 seront équipés de baignoires (Validé le 5 avril 2011).

Choix des matériaux :

- Les plaquettes de matériaux ont été validées par la maîtrise d'Ouvrage.
- En remplacement des faïences non retenues : A la place du Tangerine -> AMBRE

A la place du Saumon -> JAUNE INDIEN

LOT 14 et 15- REVETEMENT DE SOLS - PEINTURE / Entreprise LUCAS

Travaux

- Finir correctement les travaux du logement témoin, visite de la direction de SARTHE HABITAT et du CONSEIL GENERAL le 14 Juin 2012
- Peindre en priorité des plinthes dans tous les logements du R+4 de façon à permettre à l'entreprise ANFRAY GIORIA de poser les goulottes
- Le revêtement mural marron du séjour du logement témoin est à refaire jonction des lés pas acceptable
- Logement témoin : poser les barres de seuil nécessaires
- Préparer les supports verticaux restés en béton brut.
- Logement témoin : Finition par joint silicone au droit des plinthes et des baquettes de l'électricien. Reste peinture des portes intérieures.
- Logement témoin : Traces d'humidité repérées dans la chambre 2 : reprendre le revêtement mural à cet endroit.
- Présenter à la maîtrise d'œuvre les différents matériaux pour la signalétique PMR.
- Travaux de préparation dans le bâtiment 2 à l'avancement.
- Prévoir intervention dans le bâtiment 3.

Plans - Documents

- Fournir la préconisation pour la mise en œuvre des douches à l'italienne du RDC.

Observation

- Tous les logements du RDC sont adaptés : prévoir les équipements et appareillages en conséquence, en particulier la pose du siphon de sol dans les salles de bains ainsi que les formes de pente et le seuil approprié au droit de la porte d'accès.
- Le niveau +-0.00 est défini comme étant la cote brute du plancher bas du rez-de-chaussée + 10 mm.
- Prévoir sol TARADOUCHE dans toutes les salles de bains des logements du rez-de-chaussée et de la loge en remplacement du sol PVC

Choix des matériaux :

- Le RAL des portes de caves 7021 validé par le Maître de l'Ouvrage.
- Les plaquettes de matériaux ont été validées par la maîtrise d'Ouvrage.
- Peindre en priorité des plinthes dans tous les logements du R+4 de façon à permettre à l'entreprise ANFRAY GIORIA de poser les goulottes
- Le revêtement mural marron du séjour du logement témoin est à refaire jonction des lés pas acceptable

LOT 16 - FAUX PLAFONDS / Entreprise ROUSTEAU

Travaux:

- Intervention à prévoir après le peintre et la mise en œuvre des façons de bande du plaquiste.

Plans – Documents

- Fournir le plan de calepinage et fournir les échantillons
- hauteur sous faux plafonds dans les circulations fixée à 2.25 m.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Demande du Maître de l'Ouvrage

- Tous les logements du RDC sont adaptés. Les T2 et T3 des étages seront équipés de bacs de douche et les T4 seront équipés de baignoires (validé le 5 avril 2011).

Choix matériaux

- En remplacement des faïences non retenues : A la place du Tangerine -> AMBRE

A la place du Saumon -> JAUNE INDIEN

- Choix de l'enduit de façade : FINISTERE de chez PRB
- Choix des revêtements de sols et des revêtements muraux validé : reste à faire la répartition par logement.
- RAL retenu des habillages de fenêtre : 9006
- RAL retenu pour l'ossature des balcons rapporté : 7021
- RAL retenu pour les garde-corps : 9006
- RAL retenu pour les éléments des brises soleil : 7021
- RAL retenu pour les portes de caves : 7021
- Référence 085 retenue pour les la vêture FUNDERMAX

BUREAU DE CONTROLE QUALICONSULT

- Valider les éléments transmis par les entreprises et lever les avis suspendus.